

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

Le Doran.

Ils ont trouvé le corps de ma femme.

Elle est tombée dans la main.

José Garcia.

Madame Boiron a fait une chute mortelle qui n'a rien à voir avec les inondations.

André Dissolier.

C'est pour ça que ta capitaine est jeune dame.

Vous posez des questions sur votre voiture.

Un engrenage de mensonge pour un thriller glacial.

La vérité c'est mieux pour tout le monde, tu verras.

Le Doran.

Vous avez tué votre épouse?

Des gens vidéo la demande à l'achat et en location sur la TV Dorange.

Pour commenter son histoire du jour,

Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Je vous ai raconté aujourd'hui le double meurtre d'Hélène Buie et Christian Poinciné en octobre 2018 à Agde dans l'Héro.

Tué par le mari d'Hélène, Didier Cour, que le couple d'Amand, puisque Hélène avait renoué avec son premier amour, martyrisé.

Et je débrieife cette histoire avec l'avocat de Didier Cour, maître Jean-Marc Darigade, ténor du barreau de Montpellier.

Il y a une chose quand même à rajouter dans mon récit,

c'est qu'il n'est pas condamné, finalement, pour assassiner.

Non, il est condamné, effectivement, pour un double meurtre, en fait.

Un meurtre suivi d'un autre meurtre.

On ne retient pas l'idée de la préméditation.

Ce qui était l'idée du juge d'instruction.

C'est une idée qui était un peu alimentée par ce mail qu'on avait trouvé, que vous avez évoqué dans votre récit.

Ce mail qui était intitulé Adios,

puisque on avait le sentiment, parfois,

que la rédaction de ce mail, qu'il avait pu être rédigé en amant,

et que tout avait été envisagé.

Mais les autres éléments recueillis,

en mesure de l'instruction, ont été validés, c'est qu'ils potentèrent.

28 ans, sans peine de sûreté?

Voilà, 28 ans.

Alors, en fait, ces peines sont infectées d'une sûreté automatique, on va dire, mais il n'y a pas de sûreté spéciale qui a été...

La sûreté est amie-peine, 14, c'est ça?

Tout à fait.

C'est assez rare que quelqu'un soit condamné plus que les réquisitions de l'avocat général.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

Ça tient à quoi, selon vous?

Je crois que vous l'avez bien résumé.

Ça tient au fait qu'il y a eu un déchaînement de violence, une forme de sauvagerie qui a un peu effacé toutes les excuses qu'on aurait pu, en tous les cas, les circonstances satélignantes, qu'on aurait pu retenir à l'avantage du décours.

Il est vrai qu'il avait été assez malmené par cet époux, lui qui était épris de liberté, un guide d'automontale, qui avait fait pour la première fois de sa vie la concession de se marier, pour la première fois de sa vie la concession d'acheter un bien immobilier, et il l'avait fait par amont pour cette femme.

Alors qu'elle, elle a été à son quatrième mariage, à sa troisième quatrième acquisition immobilière, on n'était pas du tout dans le même registre.

A aucun moment, il n'est question de faire appel de cette condamnation à 28 ans.

- Ça a pu être réfléchi, mais il a choisi d'assumer la peine infligée par le juré et par l'accord d'assises.

- Vous ne lui avez pas conseillé de faire appel, parce que dans ce dossier, enfin, si on le présente d'une certaine manière, il peut espérer, je ne sais pas, 15 ans, 20 ans, si la sauvagerie ne vient pas effacer le martyr qu'il a subi.
- C'est ça, c'est ça.

La difficulté, alors la difficulté de ce dossier, c'est qu'effectivement son récit ne coïncidait pas avec toutes les zones qui avaient été étudiées par le Morpho-Anaïs, y compris d'ailleurs parfois à son avantage aussi, puisqu'il y avait des zones, cet appartement, qui étaient en sanglanté de son seul sang.

Et donc il y avait des scènes qu'il était incapable de restituer, où il avait été manifestement victime, lui aussi, d'une agression particulièrement sauvage.

Et d'ailleurs, un des médecins légistes a testé de l'idée qu'il avait reçu des coups de marteau sur la tête, lui aussi.

Donc c'est effectivement un dossier très compliqué, mais je pense qu'il a fait le choix de ne pas imposer non plus aux victimes, aux filles, des lignes de nuit, un deuxième procès aussi dur.

- Vous vous souvenez, maître Darigat, de ce que vous avez plaidé pour défendre cet homme qui a donc avoué?

- Oui, bien sûr, je me souviens, je me souviens surtout d'avoir peut-être,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

après on peut avoir le regret des choix stratégiques qu'on fait, mais d'avoir insisté, moi, on me semble-t-il sur le côté effectivement pervers de cette victime qui en était à son quatrième mariage, qui, au moment où elle décide de se marier avec lui, avait déjà renoué une relation avec son premier mari, qui accuse, à tort de violence conjugale, de procéder qu'elle avait déjà été utilisée par le passé à l'encontre de ses précédents maris, ce qui était établi par le dossier, un personnage assez étonnant, qui lui, mieux value, n'est pas rencontré.

- Il est condamné d'avance, c'est sûr, il ne peut pas espérer d'acquiescement, c'est sûr. Qu'est-ce que vous pouviez espérer, et qu'est-ce que vous dites pour essayer de gagner quelques années sur la perpétuité qu'il en courait s'il avait été condamné pour assassiner?

- Ce qu'on essaye d'expliquer c'est un contexte particulier, oui, c'est terminer 15 jours, parce que s'il est vrai qu'on pouvait lui faire la remarque, on ne pouvait lui dire, mais Monsieur Cour, vous pouviez partir de cet appartement. C'était assez pertinent comme remarque, mais elle aussi, on pouvait lui opposer le fait qu'elle n'avait rien à faire dans la région d'Ald, à partir du moment où elle avait décidé de se séparer de lui, puisque toute sa vie était ailleurs, son nouveau compagnon était ailleurs, sa fille vivait dans une autre partie de la France, elle n'avait rien qu'il a reliée avec le département de l'Héro, et donc elle avait fait le choix de venir pour lui pourrir la vie et pour récupérer coûte qu'au coûte cet appartement.

- Les 20% ou les 10%, c'était combien finalement?

- C'était 9% exactement, ou 10%, oui, et elle a procédé 91%.

- Parce qu'elle avait vendu son appartement à Paris, elle n'avait pas assez d'argent, donc il avait été obligé de mettre au pot.

- Tout à fait, voilà, c'était ça, et alors finalement,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

il lui avait octroyé dans l'appartement
une pièce dans laquelle il vivait,
frigidère, petit réfrigérateur,
qui était peut-être supérieur au 9% auquel il avait droit.

- Le psychiatre lui donne un sacré coup de main,
quand même dans ce procès, en disant
qu'il a été blessé dans sa dignité
par le traitement que lui réservait les deux autres.

- C'est vrai, et puis on a utilisé
cette expression que vous avez rappelée,
il avait l'adultère au creux de l'oreille.

Tout un chacun peut l'imaginer,
la souffrance qu'elle pose,
la découverte par un époux
de l'adultère de l'autre,
mais là, c'était un degré supérieur,
puisque cet adultère lui était imposé.
Comme surplus, en fait, en réalité,
et lorsqu'il montait le son de la télé,
on faisait un sorte de couper le courant
pour qu'il subisse cet adultère
jusqu'au bout de la nuit.

- C'est comme ça que vous voyez les choses.
Il coupe le courant pour qu'il ne regarde pas la télé,
qu'il soit obligé de les entendre.

- Exactement, c'était un peu le surplus
et la perversité de ce système.

On est face à une situation
où on l'a poussé jusqu'à une extrémité
ou d'un seul coup,
une violence qui s'est accumulée
et s'est libérée de manière sauvage,
impontestablement.

- Ce qu'on a du mal à comprendre
dans cette histoire
et que vous comprenez, vous,
peut-être mieux parce que vous le connaissez,
c'est que cet homme qui a priori
a été un bâton toute sa vie.
On ne fait pas douce foi le quilliment de Jareau
si on n'est pas un gagnant,
si on n'a pas un putain de caractère.
Comment cet homme peut-il accepter

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

ces humiliations pendant des jours
et des jours jusqu'à péter les plombs
mais sans mesure?

C'est-à-dire qu'on a l'impression d'un type
qui encaisse, qui encaisse, qui encaisse,
et puis à un moment, bam!

- C'est ce qui était un peu...

Ce qui était sa force est devenu sa faiblesse.

C'est-à-dire qu'il a été capable d'attendre
trois fois que le ciel s'ouvre
pour essayer d'atteindre le sommet de l'Everest.

Trois fois il a su renoncer.

Et là, cette fois-ci, son obstination,

son caractère trempé,

lui a fait penser qu'il était capable

de surmonter cet Everest-là

et en fait, en réalité,

dans cette confrontation avec ce couple,

mais ça, ces nerfs ont lâché.

- C'est un thézeux, c'est un rock?

- Ah, tout à fait, c'est le montagnard type,

c'est un thézeux, c'est quelqu'un qui ne parle pas,

je me souviens d'un regard bleu,

parfois très fixe,

c'est quelqu'un qui vous écoute

et qui ne vous fait pas tellement part

de ce qu'il parle, de ce qu'on vous dit.

Et c'est quelqu'un qui devait être comme ça

dans la vie de tous les jours,

donc peut-être quelqu'un de trop dur

et finalement qui s'est cru capable

d'affronter une situation telle que celle-là.

- Le voilà donc en prison pour au minimum 14 ans,

lui qui aimait escalader les montagnes,

quel paradoxe?

- Ah oui, on peut utiliser le mot vertigineux,

c'est vertigineux d'imaginer que quelqu'un s'il est pris de liberté,

s'il est pris de graves espaces,

qu'il se retrouvait confiné d'un 4 mètres carré

avec des barreaux à Saint-François-Nec.

- Au cours du Français, le président lui demande

pourquoi est-ce que vous n'êtes pas partis?

Alors certes, il était chez lui,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

mais il était 10% chez lui.

Pourquoi est-ce qu'il ne parle pas, selon vous?

- En pratique, il faisait des démarches pour le faire puisqu'il cherchait des appartements, il avait un rendez-vous d'ailleurs le lendemain, c'est plus qu'un, deux jours après, pour visiter un appartement qui allait peut-être lui convenir.

Donc il cherchait à partir,

mais il n'était pas si pressé,

parce qu'il était, je ne sais pas, obstiné,

et tué, et il voulait affronter...

- Il blessait.

- Voilà, blessé, il voulait affronter cette situation,

il ne voulait pas baisser peut-être les bras.

- Et puis il y a quelque chose

qui nous fait douter un peu,

ce qu'il a vraiment voulu se suicider,

ou est-ce qu'il a raté à dessins son suicide?

- Alors là, je crois qu'il n'y a pas trop de doute là-dessus,

parce qu'effectivement, il a été plongé dans le coma,

il a...

- Oui, mais à cause des coups de marteau

que lui donne poissiné,

pas à cause de son suicide.

- Mais, enfin, les médecins légitis,

quand vous les interrogez sur ce genre de gestes,

ils disent, vous savez,

planter un couteau en pleine cœur,

il faut soyer aller de manière très vigoureuse d'entrer,

sinon après, c'est impossible,

parce que c'est trop douloureux,

et donc c'est très difficile à faire,

mais c'est sûr que c'est plus facile avec une arme à saut,

donc il a réellement tenté de se suicider.

- Et est-ce qu'il a eu des regrets devant vous

de ne pas y être arrivé?

- Comme je vous le disais, c'est quelqu'un de teseux,

quelqu'un qui avait décidé d'assumer son destin

en quelque sorte,

donc il n'a pas vraiment exprimé de regrets.

Et les regrets qu'il a, je pense, c'était par rapport à son fils,

par rapport à la situation qu'il laisse à son fils,

par rapport au gâchis qu'a créé ce geste irréparable,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Didier Cour, la vengeance d'un homme bafoué - Le débrief

ce double geste irréparable,
peut-être qu'il était difficile
pour lui de verbaliser exactement ce qui s'est passé.

- En prison, à votre connaissance,
il est surveillé pour le risque de suicide?

- Il a dû être surveillé dans un premier temps,
puis ensuite, comme il a su gérer sa détention,
l'accepter et petit à petit l'investir.

Je pense que maintenant, il est moins surveillé,
il a décidé d'affronter ça aussi la justice,
d'affronter le jugement des autres,
d'affronter l'opinion.

C'est quelqu'un qui est assez courageux par rapport à ça.

- Pourquoi est-ce que vous acceptez un dossier comme ça,
maître Darigade, puisque vous savez d'avance qu'il sera condamné,
qu'il n'y a pas grand chose à plaider pour lui?

- C'est des dossiers qui sont fascinants,
parce que c'est la nature humaine,
lorsqu'on est confrontés les uns et les autres
à des situations paradoxales,
parce que là, il était d'une situation paradoxale,
comment on peut ne plus gérer du tout,
et comment, de ce coup,
un personnage qui n'avait jamais créé de problèmes
voit sa carcasse se fissurer et libérer, finalement,
l'animal que nous sommes tous.

- Merci beaucoup maître Jean-Marc Darigade
et le ténor du barreau de Montpellier.